

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

25 MARS 2019
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 25 mars 2019, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest, situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillers:	Monsieur Dino Mazzone	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Douze (12) résidents et visiteurs y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
#20190325-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00.

2. Accueil des visiteurs

M. le Maire Masella souligna la présence du lieutenant Yves Landry du Service de police de la Ville de Montréal (Poste de police de quartier 9).

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 mars 2019 tel que modifié ci-après:

- En remettant le point 13a) : **Comité de circulation et de sécurité.**

Adoptée à l'unanimité.
#20190325-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes :

- Séance ordinaire du 25 février 2019;
- Séance spéciale du 8 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190325-003

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

Le Maire Masella a souligné que l'octroi d'un contrat de travaux majeurs d'infrastructures sur l'avenue Crestwood et sur une section de l'avenue Wolseley Nord était à l'ordre du jour. Le Maire a précisé que ce projet a bénéficié d'une subvention gouvernementale et que le prix de l'entrepreneur était plus de 10 % moins élevé que le coût estimé. Le Maire a ajouté qu'il était important de maintenir le rythme du programme de réhabilitation déjà en cours depuis plusieurs années, bien que la réfection de deux rues représentera beaucoup de travail cet été. Il a fait remarquer qu'il était particulièrement pertinent de progresser dans le dossier des raccordements croisés dans ce secteur et qu'il y aurait une réunion d'information publique pour les résidents touchés par ce projet. Enfin, il a annoncé que le prochain Café avec le Maire se tiendra le 25 avril.

7. Première période de questions du public

À 20h05, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Nigel Dove de l'organisation *Les Amis de Meadowbrook* s'est dit heureux d'apprendre qu'un contrat sera adjugé pour refaire sa rue. Il voulait connaître le statut du dossier des raccordements croisés. Le Maire l'ayant invitée à commenter, la Directrice générale a expliqué que la Ville menait des tests de couleur au lieu de tests de fumée, en précisant que les résultats sont plus fiables et concluants, mais que les opérations sont plus complexes et prennent plus de temps. Le Maire a expliqué que les tests de fumée peuvent être menés à plus grande échelle, en même temps, alors que les tests de couleur doivent être faits maison par maison. Le résident a dit que la Ville de Montréal, selon The Suburban, cherchait à camoufler le ruisseau Meadowbrook comme moyen de résoudre le problème de la pollution de l'air. Le Greffier, ayant été invité par le Maire à commenter, a expliqué que c'était ce que le promoteur avait demandé sans succès à la Cour. Par ailleurs, selon les connaissances que possède la Ville de Montréal-Ouest, la Ville de Montréal a seulement demandé au ministère de l'Environnement d'autoriser une dérivation temporaire de l'égout pluvial vers l'égout sanitaire dans le terrain de golf, alors qu'une solution permanente du problème de contamination est en cours d'élaboration. La Conseillère Ulin a invité le résident à informer le Conseil sur les mesures que ce dernier peut prendre pour prévenir ce genre de problèmes que soulève son organisation, en tenant compte que la Ville ne contrôle pas ce dossier.

Susan Barwick a dit qu'elle avait envoyé une lettre au ministre québécois des Transports; la résidente en a soumis une copie au Conseil et a poursuivi en lisant une traduction. La résidente étant un membre citoyen pour Montréal-Ouest du Comité de bon voisinage KPH-Turcot, a souligné qu'il y avait un problème important dans le secteur Sud du Chemin Avon à l'effet que le tunnel ferroviaire qui existait à cet endroit a été démoli en 2017 et que les voies ferrées ont été amenées plus près d'une zone résidentielle déjà existante. Le Ministre a été invité à rencontrer les résidents dans le but de rétablir la qualité de vie qui existait et de discuter des problèmes liés au bruit, à la vue et à la qualité de l'air. Le Conseiller Mazzone a expliqué qu'il croyait que les données sonores de base avaient été collectées à l'époque où Campbell Stuart était maire. La résidente a ajouté que ces données avaient été collectées autour de 2007 à partir du stationnement de l'ancien Motel Raphaël, ce qui en réalité n'est pas vraiment utile. Elle a ajouté qu'elle et d'autres résidents ne veulent pas s'engager dans une bataille mais veulent plutôt voir le gouvernement consacrer un montant d'argent vert pour avoir des arbres et un petit mur de soutènement, par exemple. Le Conseiller Mazzone a dit que la compagnie ferroviaire pourrait être ouverte à ce genre de solution. La résidente a demandé s'il y avait eu des communications entre la Ville et le nouveau promoteur. Le Maire a dit que la Ville avait commandé une mise à jour d'une étude sur la sécurité qu'il avait déjà obtenue pour ce secteur, compte tenu des changements que ce projet de développement dans CDN-NDG entraînera. À l'heure actuelle, la Ville n'a pas encore développé une position définitive. La résidente a dit qu'une barrière de béton avait été déplacée aujourd'hui avenue Brock et Promenade Brock. Le Conseiller Mazzone a répondu qu'elle devait être ramenée chaque fois. Elle a aussi mentionné que les gens circulent à toute allure au coin de Brock et Carnavon parce qu'il n'y a pas de bosses anti-vitesse. Le Maire a demandé au Lieutenant de la sécurité publique d'en prendre note.

Robert Piccioni a lui aussi demandé que des bosses anti-vitesse soient réinstallées à ce coin. Le résident s'est plaint que les conducteurs autour de Courtney et Brock ne respectent pas le sens de la circulation. Le Maire Masella a dit qu'au printemps, lorsque la Ville installe les pots à cet endroit, cela fait une différence. Le Maire a expliqué que lorsque qu'une mesure plus permanente à ce coin avait été considérée au début, la Ville n'était pas au courant du projet de développement résidentiel à l'ancien Motel Raphaël, et cette situation a compliqué les choses. En conséquence, une évaluation plus poussée

est nécessaire pour déterminer ce qu'il faut faire maintenant. Le résident se demande quelle est la position de la Ville sur le fait que Brock Sud devienne une rue à double sens. Le maire a répondu clairement que le promoteur et d'autres parties intéressées connaissent parfaitement la position de la Ville qui veut que la rue reste une rue à sens unique et une sortie Sud seulement. Le résident se demande alors pourquoi Montréal-Ouest devrait tenir compte de ce qui se passe dans l'arrondissement voisin. Le Conseiller Mazzone a expliqué que cette situation pourrait se dénouer de plusieurs façons, selon, l'augmentation anticipée du nombre de véhicules, par exemple, et selon les mesures que le promoteur prendra ; la Ville pourrait, le cas échéant, décider de fermer la rue, mais la rue ne deviendra pas une voie d'accès et, au plus, restera une voie de sortie.

La première période de questions prit fin à 20h25.

8. Contrats et Greffe

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

9. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 22 février au 19 mars 2019

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période 22 février au 19 mars, 2019, totalisant 3 865 436,96 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité
#20190325-004

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de mars 2019

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'approuver le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice de pouvoirs délégués conformément au Règlement n° 2005-002 pour le mois de mars 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190325-005

10. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 20 mars 2019.

2) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants, présentés à cette réunion, aux conditions posées par le CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
60 Brock Nord	Remplacement de trois fenêtres;
142 Broughton	Remplacement de la porte avant.

3) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
206 Percival	Remplacement d'une porte et d'une fenêtre de la façade arrière par une porte patio et remplacement du matériau de revêtement de la façade arrière.

Adoptée à l'unanimité
#20190325-006

11. Travaux publics

a) Entrepreneur général – travaux d’infrastructures (avenues Crestwood et Wolseley Nord)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d’offres public pour les fins d’un contrat de travaux majeurs d’infrastructures sur les avenues Crestwood et Wolseley Nord;

ATTENDU que quinze documents d’appel d’offres ont été commandés et que cinq soumissions ont été reçues;

ATTENDU que la firme d’ingénierie Shellex a analysé les soumissions, évalué leur conformité et recommandé que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que le contrat pour les travaux routiers, d’aqueduc et d’égout sur les avenues Crestwood et Wolseley Nord soit adjugé à Cojalac Inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 2 699 236,37 \$ (taxes exclues), conditionnellement à l’approbation du règlement d’emprunt n° 2019-001 par le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire.

2) Que le maire et le greffier soient autorisés à signer tout document contractuel requis pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adoptée à l’unanimité.
#20190325-007

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Nominations

Ce point a été reporté à une autre séance.

14. Rapports des Conseillers

a) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

b) Siège Numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

c) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

d) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

15. Dépôt de documents

a) Rapport de la Trésorière sur le financement des dépenses électorales municipales

Le rapport de la Trésorière sur les activités liées au financement des candidats indépendant et au contrôle des dépenses d’élection a été déposé au Conseil.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 20h49, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

18. Levée de la séance

À 20h50, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20190325-008

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier Archives-20190325*